

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00148

PREFIGURATION D'UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - MISSION CONFIEE A L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ETIENNE-METROPOLE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 12 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170411-D20170014810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170524

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

PREFIGURATION D'UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - MISSION CONFIEE A L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ETIENNE-METROPOLE

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole a décidé de se porter candidat pour l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire », au vu des nombreux atouts patrimoniaux du territoire, des labels déjà obtenus et de l'ambition exprimée en matière de valorisation touristique de l'agglomération.

Afin de l'accompagner dans cette démarche, la Communauté Urbaine souhaite confier à l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole la mission de création de ce « Pays d'art et d'histoire » en lien étroit avec la Ville de Saint-Etienne (notamment le service « Ville d'art et d'histoire ») et avec les communes volontaires dans un premier temps.

Saint-Etienne Tourisme et Congrès assurerait pour le compte de Saint-Etienne Métropole les missions suivantes :

- établissement d'un diagnostic précis de l'offre patrimoniale du territoire ;
- proposition d'une stratégie de valorisation touristique du patrimoine ;
- mise en place et animation d'un réseau d'acteurs impliqués en lien étroit avec Saint-Etienne Métropole, la Ville de Saint-Etienne, ainsi que les communes impliquées dans cette démarche ;
- mission de préfiguration pour l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire » ;
- reprise des expériences réussies d'autres territoires en terme de portage d'un « Pays d'art et d'histoire » par des Offices de Tourisme avec un impact réel sur la stratégie touristique du territoire.

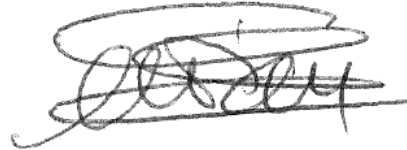
Cette mission s'inscrirait dans le cadre de la contribution annuelle versée par la Communauté Urbaine à l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole et pourrait faire l'objet de financements au titre du CPER 2015 / 2020.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide le portage de la préfiguration du « Pays d'art et d'histoire » par l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer avec l'Office de Tourisme et la Ville de Saint-Etienne la convention correspondant à cette mission, telle que décrite ci-dessus.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU